



Lamonzie Saint Martin

INFO spéciale Nouvelle mandature

Juillet 2020

Le mot du Maire

Chers administrés,

Nous avons le plaisir de vous remettre cette nouvelle lettre d'information spéciale « nouvelle mandature » dans laquelle vous découvrirez les visages de votre nouvelle équipe municipale que vous retrouverez également sur le site internet www.lamonzie-saint-martin.fr

La population ayant dépassé les 2 500 habitants, nous avons dû installer un 6^{ème} adjoint et avons profité de désigner deux délégués supplémentaires.

J'en profite pour remercier tous les élus qui m'ont porté le 26 mai dernier au poste de Maire pour les 6 années à venir. Cette équipe est déjà au travail pour construire notre commune de demain et vous servir au quotidien et répondre à vos besoins.

Vous découvrirez dans cette « INFO » le budget de fonctionnement et d'investissement 2020.

Enfin, un grand merci aux associations pour leur soutien dans cet épisode difficile de pandémie qui n'est pas fini et aux couturières bénévoles qui ont réalisé les masques.



Vous recevrez cette lettre d'info trimestrielle et en fin d'année, un bulletin spécial municipal retraçant toute l'année sera également distribué.

Je suis très heureux de continuer à vos côtés, je fais ce que je peux pas ce que je veux !

Votre maire passionné

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
L'équipe municipale	2
Budget 2020	3
Remerciements	4

Votre mairie

Ouverte
Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00
Et de 13h00 à 17h00

Tél : 05.53.24.07.15

Mail
mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Site internet
www.lamonzie-saint-martin.fr

Votre nouvelle équipe municipale



Présentation de l'exécutif



Jean-Claude DEGAUGUE

1er adjoint en charge des ressources humaines, des affaires administratives, du Plan Communal de Sauvegarde, de la sécurité routière et de la santé.



Catherine LAROCHE

2ème adjointe en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, des affaires sociales, des relations avec les organismes HLM, des relations avec les personnes âgées.



Jean-Pierre FRAY

3ème adjoint en charge de l'urbanisme, du suivi des investissements, de l'aménagement du territoire et des projets et du développement durable.



Natacha MURAT-GÉVRIN

4ème adjointe en charge de la communication et de l'information municipale, des manifestations municipales, de la jeunesse et de l'information routière et territoriale.



Jean-Jacques BORSATO

5ème adjoint en charge de l'aménagement environnemental, des affaires agricoles, des chemins et fossés, des cimetières, de l'assainissement, de la GEMAPI et de la rivière.



Sandra HEBLE

6ème adjointe en charge des relations avec les associations, des activités culturelles et sportives de la commune, des relations de quartiers, du patrimoine et du tourisme.



Marie-Thérèse COLORADO

Conseillère déléguée à la vie locale, en charge des bâtiments communaux, du parc locatif, des relations avec les commerçants et artisans, de la commission des impôts.



Jean-Pierre MAUVAIS

Conseiller délégué aux travaux, en charge du personnel des services techniques, du planning et du suivi des travaux.



2547 habitants

Les recettes



Impôts et taxes
565 000 €



Dotation de l'Etat
397 000 €



Revenus des services
et des immeubles
124 500 €

Autres
6 400 €

Les dépenses : Que fait votre commune avec 100 €

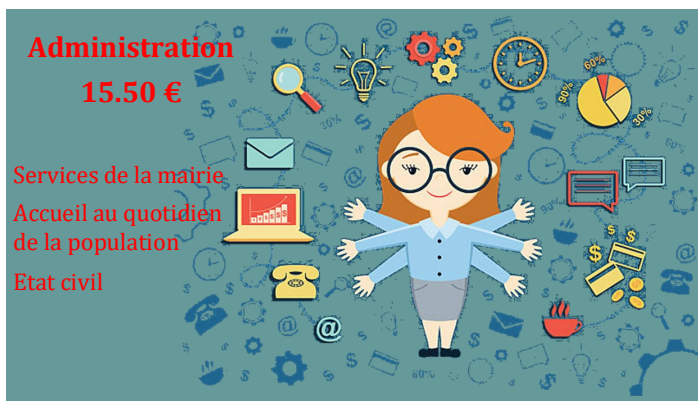
Entretien des équipements et aménagement du territoire 17.40 €

6 groupes de bâtiments municipaux
94 km de routes



Administration 15.50 €

Services de la mairie
Accueil au quotidien
de la population
Etat civil



Espaces verts et environnement 9.70 €

6 ha d'espaces verts, 40 km de chemins pour la randonnée
Entretien des cours d'eau et
rivière
Fleurissement



Vie sociale et publique 13.80 €

Cotisations au CIAS,
aux pompiers
Cérémonies officielles



Education, enfance, jeunesse 30.20 €

28 500 repas servis à la cantine sur l'année,
233 enfants à
l'école primaire



Sport, loisirs, culture 13.40 €

29 associations, une
médiathèque, infras-
tructures sportives



Les dépenses d'investissement pour cette année :

A hauteur de 1 921 159,82 € qui seront consacré pour partie au remboursement d'emprunt mais également à l'achat de terrain en prévision de l'agrandissement des services techniques, l'achat d'une chambre-froide pour la cantine, la pose d'un columbarium au cimetière Saint Sylvain, la réfection des salles de la maison des associations (changement du système de chauffage-climatisation, aménagement du préau).

Remerciements aux associations

Depuis l'annonce du confinement et l'arrêt des activités, les associations de la Commune ont dû faire preuve de compréhension, de patience et d'adaptabilité. Aussi, nous tenons à vous remercier pour votre engagement à tous et surtout vous remercier d'avoir renoncé à l'octroi de votre subvention au titre de l'exercice 2020. Cette somme d'environ 10 000€ nous a permis de faire face à l'achat de masques pour chaque citoyen, pour les enfants, pour l'achat de gel et de matériel pour les équipements barrières divers.

Les précautions sanitaires seront sans doute, hélas, encore mises à contribution dans les jours et les semaines qui viennent. Nous ne doutons pas que vous saurez toujours les appliquer et vous mobiliser.

Nous avons également été témoin d'un élan de solidarité engagé au profit de la coopérative scolaire avec des dons libres de la part du FLR-Foyer Laïque Rural pour 570 € ainsi que du Comité des Fêtes de Lamonzie Saint Martin avec 700 €.

Remerciements aux couturières

Nous voulons aussi exprimer notre très vive gratitude à toutes les couturières ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé sans relâche avec une énergie et un dévouement admirable pendant la période de confinement.

En effet, elles étaient présentes à la salle du Monteil tous les jours ou à leur domicile, elles ont réalisé des masques en modèle adulte et enfant.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont effectué des dons de matériaux nécessaires à la réalisation de ces masques ainsi que le département qui a offert les fournitures pour plus de 900 masques.

Cette solidarité a permis de fabriquer environ 2900 masques.

Les masques ont été mis à disposition à la mairie pour les habitants en contrepartie d'un euro symbolique. L'argent récolté sera reversé à la coopérative scolaire.



**PRÉVENTION
CANICULE**

**Personnes isolées,
fragilisées,
handicapées
FAITES-VOUS
RECENSER**

Prévention canicule

Vous avez soixante-cinq ans et plus, vous avez dû recevoir un formulaire du plan canicule dans votre boîte aux lettres. En cas de nécessité, merci de le retourner à la mairie.

Pour le cas où vous ne l'auriez pas reçu, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

Imprimé par nos soins à 1 300 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire / Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin

Rédaction : commission communication